

Pour être admis à l'assemblée générale extraordinaire du 24 septembre 2025, la Financière de Tubize devra être en possession de cet avis de participation, dûment complété et signé, au plus tard le 18 septembre 2025. L'avis de participation doit lui être communiqué par voie électronique à l'adresse e-mail investorrelations@financiere-tubize.be.

Assemblée Générale Extraordinaire du 24 septembre 2025 - Avis de participation

Le/La soussigné(e)

Nom:

Prénom:

Adresse:

Ou

Dénomination de la société:

Forme juridique:

Numéro d'entreprise :

Adresse siège social:

ici représentée par:

Nom:

Prénom:

Fonction:

avise la Financière de Tubize de son intention d'assister (1) :

☐ en présentiel, Place du Champ de Mars 5, 1050 Bruxelles ou

☐ de manière digitale via Microsoft Teams
(veuillez fournir votre adresse e-mail pour la connection :.....@.....)

(1) Veuillez cocher la case de votre choix



à l'assemblée générale extraordinaire qui se tiendra le mercredi 24 septembre 2025 à 10 heures, via la plateforme Microsoft Teams et Place du Champ de Mars, 5 à 1050 Bruxelles, avec [nombre] actions dont il/elle est propriétaire ou usufruiti(è)r(e) à la Date d'Enregistrement, soit le 10 septembre 2025.

Fait à [lieu], le [date]

[Signature]